

# Master mention Droit Civil



FACULTÉ DE  
**DROIT**  
SCIENCES  
ÉCONOMIQUES  
& GESTION  
DE NANCY

# MASTER 1 - OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion de Nancy prépare dans le domaine Droit, Economie, Gestion (DEG) au Master mention Droit Civil (M1).

- Parcours **Droit Civil**

Et en Master 2, trois spécialités qui ont pour objectifs :

- Droit **Approfondi** : approfondir le droit civil, sous tous ses aspects, matière centrale au sein des études juridiques et dans les concours (ENM, Notaires, avocats, agrégation, initiation au travail de recherche dans la perspective de thèses) ;
- **Contentieux** : apporter une formation appliquée, approfondie et de haute spécialisation aux personnes souhaitant s'orienter vers des carrières judiciaires ou contentieuses et aux professionnels ;
- **Culture juridique et pratique professionnelle patrimoniale** : offre aux futurs doctorants, aux candidats aux concours, comme aux candidats aux carrières administratives ou à celles du secteur privé, une formation qui confortera et coordonnera les connaissances déjà acquises et les enrichira d'une culture juridique, historique et sociale beaucoup plus large que les disciplines purement techniques.

## MASTER 1 – ORGANISATION

Le Master est un diplôme de niveau Bac + 4.

Il est structuré en deux semestres d'enseignement et validé par l'obtention de 60 crédits ECTS (système de transfert de crédits européens) soit 30 crédits ECTS par semestre.

Chaque semestre est composé d'Unités d'Enseignement (UE) qui ont chacune une valeur définie en crédits ECTS. L'étudiant titulaire d'un Master 1 peut s'orienter vers une voie à finalité professionnelle (Master professionnel) ou une voie à finalité recherche (Master recherche).

## MASTER 1 – CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS

**Modalités générales : 75 places** - étudiants France, UE, EEE, Suisse, Andorre, Monaco

Candidature sur « mon master » aux dates fixées au niveau national

**Diplôme prérequis** : L3 en Droit France validée ou en cours de préparation

**Critères d'appréciation** : Niveau de compétences et connaissances affirmés en droit civil, droit des obligations, droit des biens, droit des personnes. Formation initiale adaptée et niveau de résultats suffisant, notamment en L2 et L3, au regard des autres candidatures pour obtenir un rang utile. Motivation et projet professionnel en adéquation avec le contenu des enseignements et les débouchés auxquels prépare le diplôme.

L'étudiant pourra être soumis à un test complémentaire de connaissance et/ou être convoqué à un entretien avec un jury de site sans pouvoir choisir la date. En cas d'absence au test ou à l'entretien, il est réputé se désister de sa candidature.

**Modalités spécifiques autres étudiants étrangers : 3 places** - candidature par l'application « études en France ». Critères identiques au cas précédent.

### **Pluralité de candidatures**

L'étudiant qui candidate dans plusieurs M1 droit et/ou science politique (à Nancy et/ou Metz) dépose autant de candidatures.

### **Redoublants dans la même mention – 5 places**

Les étudiants déjà inscrits en M1 dans cette mention seront autorisés ou non à se réinscrire dans le même M1 (sur le site où ils sont déjà inscrits) par le responsable de la mention, sur avis du jury de fin d'année. Ils ne candidatent pas par mon master.

### **Redoublants M1 dans une autre mention**

Les étudiants qui souhaitent refaire un M1 dans cette mention après avoir été inscrits dans une autre suivront la procédure de sélection sur Mon Master.

# **MASTER 1 – CONTRÔLE CONTINU INTÉGRAL**

Le niveau Master 1 droit est organisé en contrôle continu intégral. En contrepartie, il n'existe qu'une seule session d'examens.

## **PASSAGE EN M2**

L'étudiant qui aura validé le M1 de la présente mention en 2024 aura le droit d'intégrer l'année suivante l'un des M2 de la mention. La commission pédagogique proposera un M2 d'affectation suivant les aptitudes et mérites du candidat (à cet effet, chacun remplira une fiche de vœux). Il pourra aussi candidater dans un M2 d'une autre mention, mais en passant à nouveau par une sélection.

| <b>SEM 7</b>  | <b>ECTS</b> | <b>CM</b>            | <b>TD</b> |
|---|-------------|----------------------|-----------|
| <b>DROIT PATRIMONIAL ET FAMILIAL 1</b>  | <b>10</b>   |                      |           |
| Succession et libéralités<br>Régimes matrimoniaux<br>Droit de la dépendance<br>Approfondissement  |             | 30<br>30<br>30<br>15 |           |
| <b>DROIT DES CONTRATS 1</b>   | <b>10</b>   |                      |           |
| Droit de la consommation 1<br>Droit des assurances<br>Droit international privé<br>Approfondissement  |             | 30<br>30<br>30<br>15 |           |
| <b>APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE 1 (2 CHOIX SUR 3)</b>   | <b>6</b>    |                      |           |
| Droit procédural approfondi (obligatoire)<br>Propriété littéraire et artistique (au choix)<br>Histoire de la Justice (au choix)   |             | 30<br>30<br>30       |           |
| <b>LANGUE VIVANTE DROIT</b>   | <b>4</b>    |                      |           |
| Anglais / allemand / italien / espagnol   |             |                      | 24        |
| <b>UNITE ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS</b><br><b>(1 matière par semestre -bonus max : +0.5/20)</b>  | <b>0</b>    |                      |           |
| Philosophie du Droit / histoire de la diplomatie / mutations du droit contemporain / International european and comparative law issues / parcours art et culture 1 / introduction à la comptabilité (sauf pour ceux qui l'ont choisie en L3)            |             |                      |           |
| <b>SEM 8</b>  | <b>ECTS</b> | <b>CM</b>            | <b>TD</b> |
| <b>DROIT DE LA DEFAILLANCE</b>  | <b>10</b>   |                      |           |
| Droit des sûretés<br>Procédures collectives<br>Voies d'exécution<br>Approfondissement   |             | 30<br>30<br>30<br>15 |           |
| <b>DROIT DES CONTRATS 2</b>   | <b>10</b>   |                      |           |
| Droit de la consommation 2<br>Droit des contrats immobiliers (vente - baux)<br>Ingénierie patrimoniale<br>Approfondissement   |             | 30<br>30<br>30<br>15 |           |
| <b>APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE 2 (2 choix sur 3)</b>   | <b>6</b>    |                      |           |
| Droit Civil Appliqué (obligatoire)<br>Droit des contrats d'affaires (au choix)<br>Histoire du droit patrimonial (au choix)  |             | 30<br>30<br>30       |           |
| <b>LANGUE VIVANTE</b>   |             |                      |           |
| Anglais / allemand / italien / espagnol   |             |                      |           |
| <b>UNITE ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS</b><br><b>(1 matière par semestre -bonus max : +0.5/20)</b>  | <b>0</b>    |                      |           |
| Stage / Mémoire de recherche / Projet collectif tuteuré / parcours art et culture 2 / transition écologique / Comparative Public Authorities Law / comptabilité approfondie (uniquement si l'étudiant a suivi un cours d'intro à la compta en L3 ou S7) |             |                      |           |

# MASTER 2 – PARCOURS DROIT CIVIL APPROFONDI

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Le master 2 Droit civil approfondi est une formation qui mène aussi bien à la recherche qu'à de nombreuses professions juridiques. Il a pour objectif de conduire les étudiants à décroiser les différentes matières du droit civil, aiguïser leur regard critique et leur donner la capacité à affronter les mutations actuelles du droit privé français.

Les enseignements de l'unité fondamentale offrent aux étudiants l'opportunité d'approfondir les principales matières du droit civil (régime général des obligations, droit des contrats, des biens, des personnes et de la famille, des contrats spéciaux, de la responsabilité civile, des sûretés et droit patrimonial de la famille). A ces matières essentielles est ajouté un enseignement sur les notions fondamentales du droit civil (preuve, abus de droit, ordre public...) qui sont fréquemment évoquées dans les années précédentes, mais rarement développées. Cette approche transversale du droit civil est aussi complétée par plusieurs matières qu'un juriste civiliste sera fréquemment amené à rencontrer dans la pratique de son métier (procédure civile, droit des affaires, droit du travail, droit fiscal...). Enfin des séminaires en histoire du droit et en théorie du droit viennent enrichir la culture des étudiants pour les aider à prendre de la hauteur sur le droit civil et développer leur inventivité juridique.

Concrètement, ces objectifs doivent être atteints non seulement par les séminaires dispensés par les enseignants du master 2, mais aussi par des exercices destinés à la professionnalisation des étudiants. Ces exercices sont de différentes sortes. Au cours de l'année, les étudiants doivent rédiger un mémoire pour consolider leur aptitude à la recherche en droit. Le sujet de ce mémoire est choisi au regard du projet professionnel de chaque étudiant et complété par la réalisation d'un stage de huit semaines. Au second semestre, des séminaires de pratiques des professionnels sont aussi dispensés. Dans ce cadre, des professionnels tels que des magistrats, notaires ou avocats viennent présenter aux étudiants la méthode de rédaction d'un acte propre à leur profession (jugement, acte notarié, conclusions...) afin de les initier à leurs pratiques quotidiennes.

## PERSPECTIVES OFFERTES PAR LE MASTER 2

Les rappels de méthode des exercices classiques, le contact permanent avec l'actualité juridique et l'importance accordée à la réflexion et au débat au sein du master 2 Droit civil approfondi contribuent à préparer les étudiants aux différents examens ou concours en droit privé (CRFPA, ENM, greffier en chef des services judiciaires...). Au-delà, la formation généraliste et les qualités de recherche acquises par les étudiants facilitent une orientation vers d'autres professions juridiques, parmi lesquelles l'accès au notariat, une collaboration dans un cabinet d'avocat aux conseils ou, plus largement, l'éventail des postes de juristes civilistes en entreprise. Enfin, le master 2 droit civil approfondi s'affirme comme la voie privilégiée pour parvenir au doctorat. La rédaction du mémoire permet à chaque étudiant d'apprécier son appétence pour la recherche qu'il pourra satisfaire par la poursuite d'une thèse, en sollicitant notamment un contrat doctoral à l'issue du master. Cette thèse peut être la première étape d'une future carrière universitaire.

# CONDITIONS D'ADMISSION PRÉREQUIS

## Etudiants ayant validé leur M1 dans cette mention à Nancy en 2024.

Pour les étudiants inscrits dans la mention l'année de la candidature en M2 :

Avoir validé le M1. C'est la commission pédagogique qui décide de la proposition de ce M2 à faire aux étudiants, en tenant compte, le cas échéant, des vœux qui sont émis au cours de l'année.

## Etudiants ayant validé leur M1 dans une autre mention (UL ou autre Université) en 2024.

Pour les étudiants non-inscrits dans la mention l'année de la candidature en M2 :

Niveau de compétences et connaissances affirmé en droit civil, spécialement dans les matières fondamentales (régime général des obligations, droit des obligations, des biens, des personnes, de la famille -patrimonial et extrapatrimonial-, des sûretés, des contrats spéciaux). Motivation et projet professionnel en adéquation avec le contenu des enseignements et les débouchés auxquels prépare le diplôme. Un entretien peut également être requis.

| SEM Semestre 9                                  | ECTS      | CM | TD |
|---|-----------|----|----|
| <b>UE fondamentale 1</b>                        | <b>15</b> |    |    |
| Droit approfondi des contrats                   |           | 20 |    |
| Régime général approfondi des obligations       |           | 20 |    |
| Droit approfondi des biens                      |           | 20 |    |
| Droit approfondi des personnes et de la famille |           | 20 |    |
| Notions fondamentales                           |           | 20 |    |
| <b>UE complémentaire 1</b>                      | <b>9</b>  |    |    |
| Droit fiscal du patrimoine                      |           | 15 |    |
| Droit de la procédure civile                    |           | 15 |    |
| Droit des affaires                              |           | 15 |    |
| Droit du travail                                |           | 15 |    |
| <b>UE d'ouverture</b>                           | <b>3</b>  |    |    |
| Histoire du droit                               |           | 15 |    |
| Théorie du droit                                |           | 15 |    |
| Méthodologie de la recherche                    |           | 4  |    |
| Conférences                                     |           |    |    |
| <b>UE langue vivante</b>                        | <b>3</b>  |    |    |
| Anglais   |           |    | 15 |
| SEM Semestre 10                                 | ECTS      | CM | TD |
| <b>UE fondamentale 2</b>                        | <b>6</b>  |    |    |
| Droit approfondi des contrats spéciaux          |           | 20 |    |
| Droit approfondi de la responsabilité civile    |           | 20 |    |
| Droit approfondi des sûretés                    |           | 20 |    |
| Droit patrimonial approfondi de la famille      |           | 20 |    |
| <b>UE de professionnalisation</b>               | <b>21</b> |    |    |
| Stage (entreprise ou laboratoire)               |           |    |    |
| Mémoire de recherche                            |           |    |    |
| Pratiques des professionnels                    |           | 30 |    |
| <b>UE langue vivante</b>                        | <b>3</b>  |    |    |
| Anglais   |           |    | 15 |

# MASTER 2 – PARCOURS CONTENTIEUX

## MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

### **Etudiants ayant validé leur M1 dans cette mention à Nancy en 2024.**

Pour les étudiants inscrits dans la mention l'année de la candidature en M2 : avoir validé le M1. C'est la commission pédagogique qui décide de la proposition de ce M2 à faire aux étudiants, en, tenant compte, le cas échéant, des vœux qui sont émis dans le cours de l'année.

### **Etudiants ayant validé leur M1 ou dans une autre mention (UL ou autre Université) en 2024.**

Pour les étudiants non-inscrits dans la mention l'année de la candidature en M2 : niveau de compétences et connaissances affirmés en droit civil, droit pénal, droit des affaires, procédure civile, procédure pénale, contentieux administratif ; motivation et projet professionnel en adéquation avec le contenu des enseignements et les débouchés auxquels prépare le diplôme.

## DÉBOUCHÉS

Le Master s'adresse en particulier aux personnes souhaitant s'orienter vers des carrières judiciaires ou contentieuses :

- Avocats, Avoués, Huissiers de justice
- Magistrats - Juristes de services juridiques ou contentieux
- Cadres de services juridiques, Cadres de services du personnel d'entreprises
- Experts-Comptables
- Fonctionnaires de services juridiques (fisc, douanes...)
- Ingénieurs commerciaux ou techniques
- Responsables d'associations d'aide aux consommateurs, d'aide aux victimes d'infractions
- Responsables syndicaux

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### **Pré-inscription**

#### **Formation initiale**

Le candidat doit faire sa demande sur le site e-candidat. Le relevé de notes du second semestre devra impérativement être joint au dossier numérisé. Les candidats peuvent éventuellement et à l'appréciation du directeur, passer un entretien de sélection auprès d'un jury composé de membres de l'équipe pédagogique.

#### **Formation continue**

La procédure de pré-inscription est la même que celle dont relèvent les étudiants. Recevabilité du dossier : emploi continu pendant trois ans dans une activité appréciée comme donnant un contact direct et suffisant avec une pratique juridique. Les candidats peuvent éventuellement et à l'appréciation du directeur, passer un entretien de sélection auprès d'un jury composé de membres de l'équipe pédagogique.

## Inscriptions définitives

L'inscription administrative est annuelle.

### Pour les étudiants en formation initiale et formation continue

Le service du Master 2 Contentieux de la Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion, avertit par courrier électronique les candidats retenus, lesquels doivent confirmer leur acceptation.

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

### Formation initiale

Un calendrier est établi chaque année, les cours ayant lieu de septembre à mars.

Les étudiants peuvent indiquer vouloir s'inscrire au parcours Prépa ENM. Dans ce cas, les cours ont lieu lors du premier semestre à Nancy puis, au second semestre, à Metz. Trois concours blancs sont organisés pour les étudiants.

### Stage

Un stage obligatoire se déroule du 1er avril au 30 juin.

Sur un sujet se rapportant à un thème issu du stage obligatoire après accord du responsable de l'enseignement, l'étudiant rédige une note d'étude qu'il doit remettre au plus tard à la mi-juin de l'année universitaire (date impérative). La soutenance a lieu en juillet.

A partir de cinq absences injustifiées l'exclusion de la formation est encourue.

### Formation continue

Le Master est ouvert à la formation continue.

Pour les étudiants du parcours prépa ENM, le stage prend la forme d'un accueil en juridiction, dans le ressort de la cour d'appel de Nancy ou de la cour d'appel de Metz.

Les étudiants postulant en formation continue doivent obtenir l'accord de l'établissement qui les emploie, lequel s'engage à financer les frais pédagogiques, qui font l'objet d'une convention entre l'Université et l'établissement concerné.

Spécificité par rapport à la formation initiale : les étudiants en formation continue peuvent suivre l'enseignement sur deux ans. Cette formule laisse la possibilité aux étudiants de répartir le contrôle des connaissances sur les deux années de formation en fonction de leurs contraintes professionnelles, facilitant les déplacements et l'aménagement des cours de façon personnalisée. En outre, le secrétariat de scolarité du Master 2 fait préparer à l'intention de ces étudiants des photocopies des notes prises par leurs collègues, compensant les inévitables absences dues au maintien d'une activité professionnelle. Les étudiants en formation continue peuvent également demander la validation des acquis de leur expérience professionnelle pour justifier tout ou partie des connaissances requises pour l'obtention du diplôme. Cette validation est prononcée par un jury, composé de membres de l'équipe pédagogique, au vu d'un dossier constitué par le candidat. Le candidat peut éventuellement et à l'appréciation du directeur, passer un entretien avec le jury. Le jury se prononce également sur l'étendue de la validation et, en cas de validation partielle, sur la nature des connaissances devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire. La validation produit les mêmes effets que le succès à l'épreuve ou aux épreuves de contrôle des connaissances qu'elle remplace.

Dispense de stage : les étudiants en formation continue sont dispensés de stage mais peuvent remettre le rapport pratique ou la note d'étude au plus tard le 1er juillet de l'année universitaire.

| <b>SEM 9</b>  | <b>ECTS</b> | <b>VOLUME HORAIRE</b> |
|---|-------------|-----------------------|
| <b>ORI CLASSIQUE</b>                                      |             |                       |
| <b>Contentieux civil</b>                                  | <b>10</b>   |                       |
| Procédure civile générale                                 |             | 21                    |
| Voies d'exécution   |             | 21                    |
| La preuve et l'appel                                      |             | 18                    |
| <b>Contentieux répressif</b>                              | <b>10</b>   |                       |
| Procédure pénale générale                                 |             | 18                    |
| Pratique des parquets                                     |             | 12                    |
| Instruction   |             | 12                    |
| Jugement  |             | 12                    |
| Application des peines et discipline pénitentiaire        |             | 12                    |
| <b>Contentieux administratif</b>                          | <b>10</b>   |                       |
| Cont.administratif général et cont. de l'excès de pouvoir |             | 24                    |
| Contentieux de pleine juridiction                         |             | 12                    |
| Contentieux spéciaux                                      |             | 12                    |
| Contentieux fiscal  |             | 12                    |
| <b>ORI prépa ENM</b>                                      |             |                       |
| <b>Contentieux civil</b>                                  | <b>9</b>    |                       |
| Procédure civile générale                                 |             | 21                    |
| Voies d'exécution   |             | 21                    |
| La preuve et l'appel                                      |             | 18                    |
| <b>Contentieux répressif</b>                              | <b>9</b>    |                       |
| Procédure pénale générale                                 |             | 18                    |
| Pratique des parquets                                     |             | 12                    |
| Instruction   |             | 12                    |
| Jugement  |             | 12                    |
| Application des peines et discipline pénitentiaire        |             | 12                    |
| <b>Préparation spécifique ENM 1</b>                       | <b>6</b>    |                       |
| Droit civil   |             | 21                    |
| Droit pénal   |             | 21                    |
| <b>Préparation spécifique ENM 2</b>                       | <b>6</b>    |                       |
| Culture générale  |             | 42                    |
| Note de synthèse  |             | 6                     |

| <b>SEM 10</b>  | <b>ECTS</b> | <b>VOLUME HORAIRE</b> |
|--|-------------|-----------------------|
| <b>ORI CLASSIQUE</b>   |             |                       |
| <b>Contentieux social</b>  | <b>3</b>    |                       |
| Contentieux de la protection sociale<br>Contentieux du travail   |             | 12<br>12              |
| <b>Cont. International et européen</b>                           | <b>3</b>    |                       |
| Contentieux européen<br>Droit de la nationalité et des étrangers |             | 12<br>12              |
| <b>Contentieux commercial</b>                                    | <b>3</b>    |                       |
| Contentieux bancaire<br>Pratique des procédures collectives      |             | 12<br>12              |
| <b>Contentieux spécifiques</b>                                   | <b>3</b>    |                       |
| Contentieux de la presse<br>Procédures rapides                   |             | 12<br>12              |
| <b>UE 1016 Stage</b>   | <b>18</b>   |                       |
| Stage  |             |                       |
| <b>ORI Prépa ENM</b>   |             |                       |
| UE Epreuve de droit civil<br>Droit civil - procédure civile      | 3           | 30                    |
| <b>UE Epreuve de droit pénal</b>                                 | <b>3</b>    |                       |
| Droit pénal - Procédure pénale                                   |             | 30                    |
| <b>UE Institutions publiques</b>                                 | <b>1</b>    |                       |
| Droit de l'UE<br>Droit administratif – libertés fondamentales    |             | 10<br>10              |
| <b>UE Culture générale</b>                                       | <b>3</b>    |                       |
| Culture générale   |             | 30                    |
| <b>UE Note de synthèse</b>                                       | <b>2</b>    |                       |
| Note de synthèse   |             | 6                     |
| <b>UE Stage</b>  | <b>18</b>   |                       |
| Stage  |             |                       |

# **MASTER 2 – PARCOURS CULTURE JURIDIQUE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE PATRIMONIALE**

## **RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES**

Les nouvelles orientations du Master contribuent à lier de manière très étroite l'examen du droit positif et l'approche culturelle du droit, spécialement considéré sous l'angle historique. Les enseignements s'ouvrent davantage encore à l'examen de la notion de patrimoine, considéré sous tous ses aspects (patrimoine naturel, bâti, culturel, immatériel...), tout en facilitant des apprentissages techniques (recherche documentaire, traitement des documents juridiques, prise de parole argumentée, etc.).

## **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

Pour des raisons d'organisation administratives la mention de Culture juridique et pratique professionnelle patrimoniale relève du Droit privé, mais sa vocation est généraliste.

## **PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS**

### **Etudiants ayant validé leur M1 dans cette mention à Nancy en 2024.**

Pour les étudiants inscrits dans la mention l'année de la candidature en M2 : avoir validé le M1. Pour les autres : M1 droit ou autre M1 (Histoire, Histoire de l'Art, Sociologie, géographie : liste non limitative) ou VAp. C'est la commission pédagogique qui décide de la proposition de ce M2 à faire aux étudiants, en, tenant compte, le cas échéant, des vœux qui sont émis dans le cours de l'année.

### **Etudiants ayant validé leur M1 ou dans une autre mention (UL ou autre Université) en 2024.**

Pour les étudiants non-inscrits dans la mention l'année de la candidature en M2 : niveau de compétences et connaissances affirmés en droit public, privé et histoire du droit ; motivation et projet professionnel en adéquation avec le contenu des enseignements et les débouchés auxquels prépare le diplôme.

## **OBJECTIFS**

La protection du patrimoine s'organise dans un cadre très large, met en œuvre toutes les disciplines scientifiques et exige en particulier une bonne connaissance du passé. Cette connaissance est encore très dispersée dans une multitude de sources documentaires que les historiens et les juristes se doivent d'exploiter pour apporter une contribution essentielle aux chercheurs des autres disciplines : la mise en perspective historique et chronologique du milieu étudié.

## COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

Cette formation offre aux futurs doctorants, aux candidats aux concours, comme aux candidats aux carrières administratives ou à celles du secteur privé une formation qui confortera et coordonnera les connaissances déjà acquises et les enrichira d'une culture juridique, historique et sociale beaucoup plus large que les disciplines purement techniques, en favorisant ainsi le succès de leur démarche.

## LE PLUS DE LA FORMATION

Cette formation donne aux étudiants un accès à des domaines d'étude et de recherches qui seront pour eux « porteurs » d'avenir. Cette culture constituera toujours un élément déterminant dans les épreuves des différents concours et examens ouverts aux juristes titulaires d'un M2 ou lors d'entretiens de recrutement.

## INTERVENANTS DANS LE DIPLÔME

Les enseignements sont assurés par des professeurs et maîtres de conférences de la Faculté de Droit de Nancy et de Metz et certains intervenants professionnels.

| <b>SEM 9</b>  | <b>ECTS</b> | <b>CM</b> | <b>TD</b> |
|---|-------------|-----------|-----------|
| <b>Fondements théoriques du droit</b>                                 | <b>9</b>    |           |           |
| Fondements philosophiques et politiques du droit                      |             | 30        |           |
| Fondements du droit public européen                                   |             | 30        |           |
| Fondements du droit privé européen                                    |             | 30        |           |
| <b>Compétences professionnelles transversales</b>                     | <b>9</b>    |           |           |
| Documentation juridique et recherche de sources                       |             | 20        |           |
| Techniques d'argumentation et de persuasion juridique                 |             | 25        |           |
| Analyse de documents juridiques                                       |             | 25        |           |
| <b>Enjeux juridiques transdisciplinaires : droit du patrimoine I</b>  | <b>9</b>    |           |           |
| Droit de l'environnement  |             | 30        |           |
| Patrimoine des ressources naturelles                                  |             | 30        |           |
| Patrimoine culturel matériel et immatériel                            |             | 40        |           |
| <b>Langue vivante</b>   | <b>3</b>    |           |           |
| Anglais   |             |           | 15        |
| <b>SEM 10</b>   | <b>ECTS</b> | <b>CM</b> | <b>TD</b> |
| <b>Enjeux juridiques transdisciplinaires : droit du patrimoine II</b> | <b>9</b>    |           |           |
| Patrimoine lorrain et régional  |             | 25        |           |
| Urbanisme et patrimoine   |             | 25        |           |
| Droit patrimonial notarial  |             | 20        |           |
| <b>Unité de professionnalisation</b>                                  | <b>18</b>   |           |           |
| Mémoire et stage labo   |             |           |           |
| Stage (entre 8 et 12 semaines)  |             |           |           |
| <b>Langue vivante</b>   | <b>3</b>    |           |           |
| Anglais   |             |           | 15        |



# NOTES



# NOTES



# NOTES



# RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

## Responsable de la mention Droit Civil

**Xavier HENRY**, Professeur de Droit Privé, xavier.henry@univ-lorraine.fr

## M2 Parcours Droit Civil Approfondi

**Valerio FORTI**, Professeur de Droit Privé, valerio.forti@univ-lorraine.fr

**Marion BLEUSEZ**, Maître de Conférences de Droit Privé, marion.bleusez@univ-lorraine.fr

## M2 Parcours Contentieux

**Jean-Baptiste THIERRY**, Professeur de Droit Privé, jean-baptiste.thierry@univ-lorraine.fr

**Stéphanie MOUKHA**, Enseignante associée de Droit Privé, stephanie.moukha@univ-lorraine.fr

## M2 Culture juridique et pratique professionnelle patrimoniale

**Antoine ASTAING**, Professeur d'Histoire du Droit, antoine.astaing@univ-lorraine.fr

**Julien LAPOINTE**, Professeur d'Histoire du Droit, julien.lapointe@univ-lorraine.fr

## CONTACTS ADMINISTRATIFS

### Formation initiale pour les étudiants :

dseg-masterdroitcivil-contact@univ-lorraine.fr

### Formation Continue pour les salariés-es, professions libérales, agents du service public, demandeurs d'emploi :

#### Formation Continue Diplômante et Qualifiante par module

**Régine TIJOU** : 03 72 74 19 31 regine.tijou@univ-lorraine.fr

#### Formation Continue Qualifiante sur-mesure

**Amélie CHEVRIER** : 03 72 74 20 44 amelie.chevrier@univ-lorraine.fr

Plus d'informations sur notre site :  
**[www.fac-droit.univ-lorraine.fr](http://www.fac-droit.univ-lorraine.fr)**



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



FACULTÉ DE  
**DROIT**  
SCIENCES  
ÉCONOMIQUES  
& GESTION  
DE NANCY